Concours interne PE Inscriptions: du 13/09 au 23/10

Liste d'aptitude direction écoles Dépôt des candidature

Dépôt des candidatures pour le 17/10/2008

Réunion de secteur Lyon 3ème/6ème

Lundi 29 septembre à 18 h Ecole Montbrillant

60 h dispositif de suivi Enquête réalisée par le SNUipp. A remplir à l'adresse suivante :

http://www.snuipp.fr/60heures

"Un pays c'est ceux et celles qui y vivent"

Exposition réalisée par RESF du 23/09 au 4/10 de 17 h à 19 h Mairie du 1er, place sathonay Au SNUipp, on parle aussi de pédagogie...

8ème Université d'Automne les 24, 25 et 26 octobre 2008 Lire le programme :

http://www.snuipp.fr/spip.php?article5744 Renseignements à la section.



Manifestation nationale unitaire pour l'école DIMANCHE 19 OCTOBRE à Paris

Renseignements et inscriptions pour le TGV auprès de la section

Syndiqués: participation de 15€ Non syndiqués: 80 € (il est alors peut-être préférable et encore temps de se syndiquer...)

Réunion d'infos syndicales **Vendredi 21 novembre** de 13 h 30 à 16 h 30

Salle Joliot Curie à Vénissieux

avec la participation de Gilles Moindrot Secrétaire Général du SNUipp

édito

Mieux vaut tard

Enfin, un vrai justicier au sommet de l'état, un véritable pourfendeur des abus du capitalisme mondialisé (?), un procureur sourcilleux prompt à trouver les coupables gestionnaires des grandes entreprises ! Pour un peu, notre président va découvrir bientôt, qu'il a fait voter aux plus fortunés, des cadeaux fiscaux un tantinet exagérés... Il pourrait même se rendre compte que ses orientations budgétaires et politiques pour l'école appauvrissent considérablement notre système éducatif.

Ira-t-il jusqu'à désavouer son ministre de l'Education Nationale, fin connaisseur de couches-culottes, mais notoirement ignare sur le fonctionnement de l'école? Justice sera-t-elle rendue aux enseignants?

En attendant une prochaine révélation présidentielle sur les injustices du monde et les dégâts dont il est lui-même parfois responsable, restons vigilants et mobilisés pour la défense de l'école,

- le 19 octobre à Paris, pour la grande manifestation nationale unitaire en faveur de l'école,
- le 21 novembre à Vénissieux, pour la réunion d'informations syndicales,
- le 2 décembre dans les urnes pour faire entendre ses droits (dès début novembre pour les collègues votant par correspondance)... et, dès aujourd'hui en rejoignant le SNUipp et en renforçant l'outil syndical collectif!

Bernard BAGAGGIA Secrétaire Départemental Adjoint.





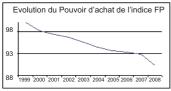
60 heures

Alors que les rythmes scolaires français sont déjà dénoncés comme mauvais, les 60 heures viennent alourdir une journée déjà longue, surtout pour les élèves les plus fragiles. A quand une vraie réflexion sur le temps et les conditions de travail des élèves... comme des enseignants? La satisfaction de Xavier Darcos d'avoir "rendu" le samedi matin aux familles n'est pas vraiment partagée dans toutes les écoles devant les complications occasionnées par la nouvelle organisation scolaire, complications qui se répercutent aussi sur les conditions d'exercice (horaires allongés, mobiles...). Le "débrouillez-vous, c'est votre mission" du ministre, à l'adresse des maires, renvoie à des situations très hétéroclites.

Ce dispositif serait-il destiné aux "15 % d'élèves les plus en difficultés"? Quelques écoles avancent déjà d'autres propositions d'utilisation pour les équipes (travail d'équipe, réunions) et pour tous les élèves (passage des évaluations, travail en petits groupes...). Les textes de référence confient l'élaboration de l'organisation aux équipes. Les équipes doivent être vigilantes face aux demandes hiérarchiques. Dans le Rhône il faut redire que l'IA, dans les différentes notes de service et lors des groupes de travail avec les élus paritaires a toujours confirmé:

- qu'il s'agissait d'une phase d'installation, et que donc il fallait pouvoir réajuster les dispositifs si besoin,
- qu'aucune consigne ne serait donnée concernant la répartition temps d'organisation/temps avec les élèves.
- que ce sont les conseils de maîtres qui font des propositions.

Salaires : il faut rattraper les pertes !



En 8 ans (2000 à 2008), notre pouvoir d'achat a perdu 10% dont 3.2% en 2008. En 2009, 0.8% d'augmentation sont prévus par le gouvernement.

Le gouvernement annonce qu'il rattrape les baisses de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires avec le "GIPA" sensé garantir le maintien du pouvoir d'achat en cas de non-augmentation. La 1ère mise en place de ce système compare les salaires entre 2003 et 2007. Tout enseignant a été augmenté du fait d'un changement d'échelon entre ces 2 dates, il est donc exclu du système. Nous devons nous battre pour que nos salaires rattrapent l'inflation! Aujourd'hui, nul ne peut nier que les PE touchent moins que leurs ainés (au même instant T de leurs carrières). Dans le contexte actuel, qu'en sera-t-il demain si nous n'obtenons pas la pérennisation du rattrapage de l'inflation?

Des outils de mobilisation...

Naturellement, il y a nos droits de salariés à la grève, à la manifestation (pendant le temps de travail mais aussi, le mercredi, le samedi voire le dimanche cf. ci-dessous), les réunions d'informations syndicales, les réunions de secteurs... Il ne faut pas oublier cependant que d'autres outils efficaces existent avant la perte d'une journée (ou plus!) de salaire. En effet, la mobilisation c'est aussi:

>> La syndicalisation

Se syndiquer ce n'est pas forcément adhérer à l'ensemble des orientations du SNUipp... Mais, étant donné le contexte, c'est une nécessité d'affirmer que la profession partage des valeurs, des pratiques et des ambitions pour les élèves autres que les actuels choix gouvernementaux. C'est la seule occasion aussi de se rassembler pour relever la tête et faire respecter nos droits de salariés. Enfin, si le SNUipp est écouté et parfois entendu, grâce aux 1 500 syndiqués du département, peut-être le serait-il deux fois plus si nous doublions la mise! Le bulletin d'adhésion est disponible à l'adresse suivante: http://69.snuipp.fr/IMG/pdf/Bulletin_Adhesion_2008_2009.pdf

>> Les élections paritaires

Les élections paritaires chargées de renouveler les représentants du personnels commenceront début novembre pour beaucoup de collègues votant par correspondance. Le 2 décembre sera la journée de vote dans les sections de vote. Naturellement, la voix de chacun doit compter puisque les commissions paritaires sont saisies des problèmes de promotions, de mouvement, de changement de département... Naturellement, le SNUipp défendra la transparence et l'équité pour chaque collègue. En lien avec la profession, ses élus continueront de s'opposer et de proposer des dispositions permettant à chacun d'exercer sereinement son métier et de voir ses droits respectés.

>> La Manifestation nationale dimanche 19 octobre

Après les mobilisations du 11 et du 17 septembre, on continue unitairement à faire parler de l'école! Tous les acteurs (parents, enseignants, chercheurs, étudiants...) seront rassemblés à Paris pour exiger une autre politique éducative et d'autres choix budgétaires à courte vue et sans ambition. Pour le Rhône, le SNUipp a réservé 50 places pour les enseignants du 1er degré. Inscrivez-vous sans attendre pour faire grandir l'école et nos élèves!

NB: cette manifestation à Paris a un coût financier important, on peut être dans l'action en "montant à Paris" ou en soutenant financièrement l'action.

NOM.		Prénom
Adresse	et té	el personnels
Mail		
	Syn	ndiqué(e) OUI □ (15 euros) NON □ (80 euros)
		Je m'inscris pour la manifestation du 19 octobre à Paris
		Si non syndiqué : je joins mon chèque de 80 € à l'ordre du SNUipp.
		Je me syndique au SNUipp et m'inscris pour le TGV
2	-	Je participe au financement du TGV du 19 octobre. Ci-joint chèque de€ (à retourner au SNUipp - BP 4583 - 69244 LYON CEDEX 04).



page 1 Edito Manifestation du 19 octobre Réunion d'infos syndicales le 21 novembre

page 2

60 heures
Salaires : il faut rattraper
les pertes
Outils de mobilisation
La syndicalisation
Les élections paritaires
La manifestation du
19 octobre

page 3 Stage "nouveau dans le métier"

Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, ... toutes les infos sur internet



http://69.snuipp.fr

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :

Bernard BAGAGGIA

Anne BOTTEON Claude BRUSAPORCO Christian DOMAS Rosario ELIA Marie-Jeanne GARNIER Benjamin GRANDENER Fabien GRENOUILLET Emmanuel GUICHARDAZ Rita JEDYNAK Fabienne LOREAU Patrick LABALME Octavie LASNE Delphine MORAND-**DUMARSKI** Françoise MOULINIER Jacques NEYRAUD Mireille PFI OUX Evelvne PFRRIN Laurent SERVONNET

<u>SNUipp Rhône</u>

Informations
Bulletin hebdomadaire
d'information
du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON
cedex 04

Tél: 04 78 27 41 50 snu69@snuipp.fr

École libérée
Directeur de publication :
Bernard BAGAGGIA
CPPAP : 0610 S 07361

Imprimé par l'association

ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires

Stage débuts dans le métier : T1, T2, T3, LC vous êtes concernés

Tous les ans, le SNUipp organise 2 stages d'une journée en direction des collègues qui débutent dans la profession.

Le premier stage de l'année se déroulera :

Mardi 25 novembre 2008 de 9 h à 16 h 30 à la Bourse du Travail de Lyon

Ce stage (qui est un droit pour chaque enseignant) permettra, au cours de cette courte journée, d'aborder toutes les questions que vous ne manquez pas de vous poser sur le «terrain» : premières rentrées scolaires, responsabilité, relations avec les parents, la hiérarchie, fonctionnement des écoles...

C'est également l'occasion d'échanger avec des collègues IMF ou Conseillers Pédagogiques, responsables d'associations, des directeurs, des responsables syndicaux...

Pour d'impératives raisons administratives et de remplacement, votre demande pour ce stage sur temps de travail doit parvenir à l'IA, un mois avant le début du stage soit le 25 octobre 2008. Si vous êtes intéressé(e)s :

1 / modèle de courrier ci-dessous, et faites-le parvenir à l'IA via votre IEN (téléchargeable sur le site du snu69)

2 / remplissez le coupon au bas de cette feuille et retournezle nous. Nous vous ferons alors parvenir l'ordre du jour de cette journée.

1 / courrier à reproduire (ou à télécharger) et à adresser à l'Inspecteur d'Académie sous couvert de l'IEN de la circonscription au moins un mois avant le stage (soit le 25 octobre 2008).



Nom Prénom

Pour toute question contacter le SNUipp

responsables début de carrière : Delphine MORAND DUMARSKI Benjamin GRANDENER

adresse de la section : 12 rue de la Tourette 69001 Lyon. Tél. 04.78.27.41.50

Grade et fonction
Etablissement
à Monsieur l'Inspecteur d'Académie sous couvert de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale circonscription de
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du //01/1984 (art.34 alinea 7) portant Statut Général des Fonctionnaires finissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien égral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 25 novembre 2008 r participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera à Lyon. Il est organisé par la Section Départementale de la FSU hône, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, nisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ent droit aux congés pour la formation syndicale. Recevez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, ession de mes sentiments respectueux.
A le

Signature

2 / Coupon à retourner au SNUipp BP 4583 69244 LYON CEDEX 04

Je m'inscris au stage «Nouveaux dans le Métier» du mardi 25 novembre 08			
Nom Prénom			
Adresse			
Code Postal Ville			
Tel Adresse mail			

Dans tous les cas, prévenez le directeur de l'école et en cas de non-remplacement, les parents d'élèves, suffisamment tôt.